



Rendre vos mémoires techniques performants et communicants

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Construire un mémoire technique percutant

APTITUDES ET COMPETENCES

- Savoir comprendre les attentes des pouvoirs adjudicateurs
- Rédiger avec efficacité votre mémoire technique
- Rendre son contenu communicant

PUBLIC

- Tout public

PRÉREQUIS

- Connaître les notions de base des marchés publics
- Savoir naviguer sur internet. Formation pratique mais non technique, axée sur l'usage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de connaissances théoriques et d'exercices pratiques

PROGRAMME

Comprendre les attentes des "clients"

- Les tendances de l'achat public (point actualités > directives européennes) et analyse du circuit de décision
- Des pouvoirs adjudicateurs (qui ? Quand ?)
- Comment se placer en amont du cahier des charges
- Décrypter l'appel d'offres pour y répondre efficacement

Construire votre mémoire technique

- Méthodologie pour formaliser votre mémoire technique gagnant
- Construction de l'argumentation / critères de pondération
- Méthodologie à la mise en forme de votre mémoire technique

Chambre de commerce et d'industrie des Vosges

10 rue Claude Gelée - 88026 Épinal Cedex – Siret 188 822 118 00017

Tél. : 03 29 33 88 88 - Fax : 03 29 64 01 88 - cci@vosges.cci.fr

- La rédaction du mémoire technique et relecture
- Mettre en avant les plus concurrentiels de votre offre
- Exemples de mémoires techniques référents

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée.

PROFIL FORMATEUR :

- Nos formateurs sont des spécialistes du domaine concerné : pédagogues, ils ont une expérience professionnelle significative.

Durée 1 jour soit 7 heures	Dates 10 mars 2025 Délai d'accès : 1 Mois	Lieu de formation CAPEB
Prix 250 € par personne	Horaires 8h30-12h00 : 13h30-17h00	Contact Olivia MIETTE o.miette@capeb88.fr
La formation est accessible aux personnes en situation de handicap		